«Réforme ferroviaire - Vincent Capo-Canellas : « Il faut relever le défi de l'ouverture à la concurrence et lever l'ambiguïté qui subsiste »»

09/07/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme ferroviaire - Vincent Capo-Canellas : « Il faut relever le défi de l'ouverture à la concurrence et lever l'ambiguïté qui subsiste »

incent Capo-Canellas, sénateur de la Seine-Saint-Denis, est intervenu ce jour dans le cadre de l'examen au Sénat de la réforme ferroviaire. Pour le sénateur, les enjeux sont de taille car il s'agit d'assurer l'avenir du système ferroviaire français en lui redonnant un cadre clair, qui lui permette de se développer. Mais, pour le sénateur, le projet de loi souffre d'insuffisanceset doit être amendé.

Pour Vincent Capo-Canellas, le constat est clair : le système actuel est trop complexe ; il est dans une impasse financière ; le réseau a besoin d'être modernisé. Il s'agit donc d'adapter le système ferroviaire français aux exigences d'aujourd'hui : qualité de service aux voyageurs, sécurité, coût, stratégie globale de mobilité, en complémentarité avec d'autres modes de transport et enfin concurrence *« mot tabou mais réalité de demain »*.

Pour le sénateur, si l'Assemblée nationale a amélioré le texte, il reste du chemin à faire : *« Sur le projet initial nous avions de grandes réserves, une partie a été levée. Nous mesurons l'enjeu pour le système ferroviaire et les cheminots. L'enjeu, c'est de s'adapter et de se redonner les moyens d'être compétitifs. Repousser la mise en concurrence sans s'y préparer n'est pas la solution. Au contraire, c'est l'assurance de réveils douloureux. »*

Face aux insuffisances de la réforme, le sénateur a fait part de son souhait de voir le texte amélioré. Le groupe UDI-UC a ainsi déposé des amendements allant dans le sens de 4 objectifs :

- inscrire la stabilisation, voire la diminution, de la dette comme priorité de cette réforme ;

- préparer le système ferroviaire au quatrième paquet et à l'ouverture à la concurrence ;

- renforcer l'indépendance des établissements publics au sein du pôle unifié afin de rendre le projet de loi pleinement compatible avec les règles européennes ;

- faire de l'ARAF une véritable autorité de régulation indépendante afin de garantir un accès équitable au réseau.

Pour le sénateur, *« Il faudra demain aller plus loin dans l'expérimentation des délégations de service public. Gageons que les*

régions elles-mêmes y viendront. »

« La France a trop souvent l'image d'un pays qui ne sait pas se réformer. Si cette réforme doit être complétée par d'autres, elle peut malgré tout contribuer à améliorer la situation du chemin de fer français. » affirme le sénateur.

Selon Vincent Capo-Canellas, *« Le chemin de fer français se trouve à un tournant. Soit c'est la politique de l'autruche et nous connaîtrons pour le trafic voyageurs ce que nous avons connu pour le fret. Soit c'est un pas pour adapter réellement le système ferroviaire aux réalités d'aujourd'hui. Si, comme je le souhaite, la deuxième hypothèse est la bonne, vous devez accepter ici de faire bouger les curseurs* » a conclut le sénateur exhortant le ministre des transports à « *lever l'ambiguïté qui subsiste dans cette réforme. »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC